



**Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud
du jeudi 09 février 2017, à 20h00**

Présidence : Mme Ariane Gétaz
Présents : 35 sur 45 membres
Excusés : MM et Mme R. Badoud, N. Beck, Ch. Duclos, J.-J. Fasel, R. Gagneux, A. Jacot-Descombes, A. Pécoud, Denis Poisat, C. Renaud et S. Seitz.

1. Communications de la Présidente

La Présidente fait part aux conseillers/ères du décès de M. Luigi La Gioia, père du conseiller communal Domenico La Gioia. Elle présente en son nom et au nom des membres du Conseil communal, ses condoléances à la famille de M. La Gioia. L'assemblée observe une minute de silence en son hommage.

Elle informe l'assemblée que la date de la séance du conseil de décembre est reportée au 7 au 14 décembre.

Elle fait appel aux membres du conseil pour qu'ils s'inscrivent comme scrutateurs suppléants pour les élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, notamment le premier tour du 30 avril, et éventuellement pour le deuxième tour du 21 mai.

Elle informe le Conseil de la démission de la secrétaire suppléante, Sophie Christinet, demande s'il y a des intéressés parmi les membres du Conseil et précise que le poste peut être assumé par une personne hors du Conseil.

2. PV de la séance du 8 décembre 2016

Le PV tel que modifié est accepté par 29 oui, 1 non et 4 abstentions.

3. Communications des délégués aux associations.

C. Durand, ancien délégué du RAT, présente le cadre légal, les missions et l'évolution du RAT.

O. Hog, délégué au Conseil régional du district de Nyon, informe que la sous-région Nyon-St-Cergue, souhaite dynamiser cette partie du district.

C. Clerc, délégué suppléant du SDIS Gland-Serine, incite les conseillers à s'inscrire ou à encourager leurs proches et connaissances à s'inscrire comme sapeurs-pompiers.

4. Communications de la Municipalité.

Les cloches sonnent à nouveau la nuit.

Des réflexions sont en train de se faire pour étoffer les courses nocturnes de la ligne Nyon-St-George.

La Garenne a accueilli son 100'000^{ème} visiteur en 11 mois d'existence. Une famille a pu profiter d'une attention particulière à son arrivée. La Garenne est à ce jour la première destination touristique du district.

5. Divers et propositions individuelles.

Notre commune ne dispose pas de cartes journalières de commune. En revanche, les communes voisines sont heureuses de vendre aux habitants des autres communes les cartes journalières qu'elles n'ont pas pu vendre. Il faut téléphoner pour vérifier la disponibilité.

La plupart des contrats sont signés pour la reconstruction de la VD3.

Le Vaud, le 9 février 2016

Pour le Conseil Communal

Ariane Gétaz
Présidente



Lin Schelling
Secrétaire